

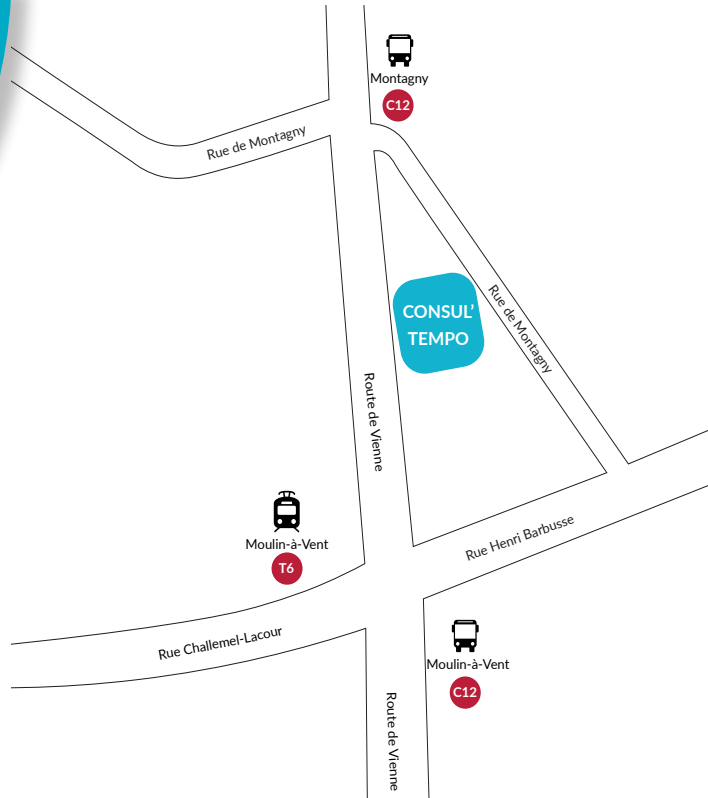
l'Unité de Diagnostic et d'Accompagnement CONSUL'TEMPO



... dans le système de santé

Consul'Tempo fait partie de l'organisation du service public de psychiatrie. L'unité est rattachée au Centre hospitalier Saint Jean de Dieu.

Les soins dispensés à Consul'Tempo sont financés tout ou partie par la Sécurité sociale. Vous n'aurez pas à faire l'avance des frais.



Consul'Tempo

215, route de Vienne - 69008 Lyon
Tél. : 04 78 76 52 88

Accès de la structure

Bus TCL C12
arrêt «Moulin-à-Vent» ou «Montagny»

Tramway T6
arrêt «Moulin-à-Vent»

 Centre hospitalier
SAINT JEAN DE DIEU
290 route de Vienne
B.P. 8252 - 69355 Lyon Cedex 08

 arhm
FONDATION

Consultation
diagnostique et d'évaluation
&
Accompagnement
postdiagnostique

Consul'Tempo

215, route de Vienne
69008 Lyon

Tél. : 04 78 76 52 88
consultationtempo.sjd@arhm.fr

Impression Service Imprimerie Centre hospitalier Saint Jean de Dieu - Avril 2023

Consul'Tempo est rattachée
au Dispositif TED

L'Unité de Diagnostic et d'Accompagnement "CONSUL'TEMPO" c'est...

> **Consultation** d'évaluation et de diagnostic des troubles complexes du développement chez l'enfant et l'adolescent pour les pôles sectoriels rattachés au Centre hospitalier Saint Jean de Dieu.

> **Tempo** : Accompagnement post-diagnostic pour les parents d'enfants de moins de 5 ans résidant dans le Rhône.

> Une équipe pluridisciplinaire qui propose :
- des consultations, des bilans diagnostics et des évaluations fonctionnelles pour des enfants et adolescents susceptibles de présenter un trouble du neuro-développement avec trouble du spectre de l'autisme
- un accompagnement parental renforcé post-diagnostic

Les modalités d'accueil

- **Consultation diagnostique**, lorsque la médecine de ville ou les équipes spécialisées n'ont pu parvenir à établir un diagnostic ou réaliser les bilans d'évaluation/diagnostic : courrier du médecin qui suit le développement de l'enfant.
- **Accompagnement post-diagnostic** : demande téléphonique par la famille, après un diagnostic de TSA. Un adressage médical n'est pas nécessaire.

La consultation

- Evaluation dans le cadre d'un diagnostic complexe de trouble du neuro-développement
- Réunion de concertation pluriprofessionnelle
- Restitution aux parents et à l'enfant en âge de comprendre
- Orientation vers les soins adéquats
- Consultation post-diagnostic selon les besoins

TEMPO, accompagnement parental post-diagnostic

Pour qui ?

- Famille en demande d'une guidance parentale
- Parents d'enfant de moins de 5 ans
- Diagnostic de TSA posé pour l'enfant

Quelles modalités d'intervention ?

- Programme de psychoéducation
- Durée variable entre 3 et 12 mois
- Visite à domicile bimensuelle
- Groupes parents

Les outils d'accompagnement

- Approche intégrative, comportementale et systémique
- Guidance parentale

Qu'est ce qu'un diagnostic complexe ?

- Diagnostic différentiel : multiples diagnostics posés, perturbant la prise en charge et la coordination des soins.
- Professionnels de Ligne 2 en difficulté (demande d'expertise)
- Avis professionnels divergents
- Situation relevant de la Protection de l'enfance

L'équipe de Consul'Tempo

3 médecins, 3 psychologues, 1 cadre de santé, 1 infirmière et 1 infirmière référente de parcours, 1 éducatrice spécialisée, 1 secrétaire médicale

En cas de réclamation ou d'observation, vous pouvez vous adresser au médecin responsable de l'unité ou solliciter un rendez-vous auprès du médecin-chef référent du dispositif.

CONFIDENTIALITÉ - IDENTITÉ SÉCURISÉE - DONNÉES PERSONNELLES

L'équipe soignante est tenue au secret professionnel. Avec votre accord, des rencontres peuvent avoir lieu avec d'autres professionnels de santé.

Pour assurer une prise en charge optimale et la continuité des soins, des informations concernant votre enfant sont renseignées dans un dossier médico-administratif. Certaines sont transmises au médecin responsable de l'information médicale de l'établissement et sont traitées dans le strict respect des règles de confidentialité.

Il est essentiel que nous ne commettions pas d'erreur sur l'identité de votre enfant. A son arrivée, nous vous demandons de nous fournir sa pièce d'identité avec une photographie ou, à défaut, le livret de famille.

Les renseignements concernant l'identité de votre enfant sont confidentiels et ne seront pas divulgués.

Vous disposez de droits d'accès, de rectification, de transmission, d'effacement de ses données dans les limites légales.

Pour exercer ces droits, vous pouvez adresser votre demande à DPO - Fondation ARHM - 290, route de Vienne - BP 8252 - 69355 Lyon Cedex 08 ou par mail à dpo.rssi@arhm.fr

Identité vérifiée, sécurité assurée